Programme · Formation équipe « IA au quotidien »

Dernière mise à jour : 16 novembre 2026

Organisme de formation

NYTHA IA, EURL, 6 avenue Léo Lagrange, 33210 Langon. SIRET 102 096 351 00014. Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 75331863833 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Objectifs

À l'issue de la formation, chaque participant est capable de :

- Distinguer ce que l'IA générative fait bien, ce qu'elle fait mal, et les informations qui ne doivent pas sortir de l'entreprise
- Utiliser Claude, ChatGPT ou Copilot pour traiter ses mails, rédiger un compte rendu, analyser un document long et exploiter un tableau
- Mettre en place une automatisation simple entre deux outils, sans écrire de code
- Installer au moins un usage de l'IA sur un cas réel de son poste
- Appliquer dans son usage quotidien les règles internes, le RGPD et le cadre de l'AI Act

---

Public visé et prérequis

Équipes de PME et d'ETI, tous métiers. Groupe de 8 personnes au maximum.

Aucun prérequis technique. Savoir utiliser un ordinateur, un navigateur web et une messagerie.

Durée et rythme

1 journée, en intra-entreprise. Horaires fixés avec vous et rappelés dans la convocation. Reconductible pour d'autres équipes.

Soit 7 heures de formation, hors pauses.

Modalités et délai d'accès

- En présentiel dans vos locaux (Nouvelle-Aquitaine) ou à distance, en classe virtuelle synchrone
- Formation animée en direct par le formateur du début à la fin : pas de séquence asynchrone
- Outils utilisés : les assistants IA de votre entreprise (Claude, ChatGPT, Copilot) et vos outils du quotidien (messagerie, tableur, documents)
- Chaque participant dispose d'un poste informatique, d'un accès à internet et d'un compte sur l'assistant IA utilisé
- Assistance technique avant et pendant la formation : contact@nythaia.com

Délai d'accès : 15 jours ouvrés après signature de la convention de formation.

Contenu

7 heures de formation, hors pauses, en cinq séquences. Les horaires sont fixés avec l'entreprise et rappelés dans la convocation.

1. Les bons réflexes (1 h 30)
Accueil et positionnement. Ce que l'IA générative fait bien, ce qu'elle fait mal (erreurs présentées comme des faits, biais, informations datées) et les informations qui ne doivent jamais sortir de l'entreprise.

2. Claude, ChatGPT et Copilot au quotidien (2 h 45)
Formuler une demande structurée. Traiter ses mails, rédiger un compte rendu, analyser un document long et exploiter un tableau, sur des documents réels anonymisés. Vérifier le résultat et le reprendre avant de l'utiliser.

3. Automatisations simples (55 min)
Enchaîner deux outils sans écrire de code, par exemple un formulaire, un tableau et un brouillon de mail. Limites et bonnes pratiques.

4. Atelier sur vos cas réels (1 h 25)
Chaque participant installe au moins un usage de l'IA sur une tâche de son poste et le décrit dans une fiche d'usage, partagée en fin d'atelier.

5. Le cadre, en clair (25 min)
RGPD, AI Act (obligation de maîtrise de l'IA pour les entreprises qui l'utilisent) et règles d'usage internes. Évaluation des acquis.

Méthodes mobilisées

- Démonstrations en direct par le formateur
- Exercices pratiques sur les dossiers et les outils réels des participants
- Atelier d'application : chaque participant installe au moins un usage
- Support de cours et bibliothèque de prompts remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

- Positionnement à l'entrée : questionnaire avant la formation
- Évaluation des acquis : mises en situation sur des cas pratiques pendant la journée
- Satisfaction : questionnaire à chaud en fin de formation, puis questionnaire à froid
- Feuille d'émargement signée par les participants

Type de reconnaissance

Attestation de fin de formation. Formation non certifiante, ne délivre ni diplôme ni certification RNCP.

Tarif et financement

1 490 € net de taxe par jour, pour un groupe de 8 personnes au maximum.

Exonération de TVA, art. 261-4-4° a du CGI.

Formation facturée par NYTHA IA, financée sur les fonds de l'entreprise. Elle n'est pas éligible à un financement OPCO à ce jour, ni au CPF (formation non certifiante). Pour un financement OPCO, la formation est portée par notre partenaire NOCODE IA (voir Partenaires).

Cette journée est aussi la journée de formation du pack « Démarrer avec l'IA », vendu avec un audit et un suivi : voir la fiche du pack.

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Chaque situation est étudiée avec le référent handicap, Thomas Raymond (contact@nythaia.com), pour définir les adaptations possibles avant le début de la formation.

Accessibilité et handicap : la démarche

Le formateur

Thomas Raymond

Fondateur de NYTHA IA, formateur.

Des centaines d'heures à apprendre, tester, construire et transmettre l'IA générative. Passé de coach à formateur référent en IA générative à l'École Cube, fondateur de NYTHA IA, responsable du développement Nouvelle-Aquitaine chez NOCODE IA. Je conçois des agents, des automatisations et des applications métier pour les PME, et je forme les équipes sur leurs vrais cas d'usage.

Parcours :

- Fondateur et formateur, NYTHA IA
- Coach, puis formateur référent en IA générative, École Cube
- Responsable du développement Nouvelle-Aquitaine, formateur et intégrateur, NOCODE IA

Certifications :

- Product builder no-code, titre de niveau 6 (RNCP39108, École Cube)

Formations suivies :

- Claude Code in Action, Anthropic Academy (certificat de cours)
- Claude Code 101, Anthropic Academy (certificat de cours)
- Claude 101, Anthropic Academy (certificat de cours)
- Introduction to Claude Cowork, Anthropic Academy (certificat de cours)

Contact

contact@nythaia.com. Réclamations : la procédure.